

## VOUS AVEZ MAL ? VOTRE DOULEUR, PARLONS-EN

Votre participation est essentielle, nous sommes là pour vous écouter,  
vous aider, vous soutenir

**lutter**  
contre  
la **douleur**

c o n t r a t  
d ' e n g a g e m e n t

Dans cet établissement,  
nous nous engageons à  
**prendre en charge**  
votre douleur

avoir moins mal  
ne plus avoir mal  
c'est **possible.**



Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins

**Article L 1110-5 Code de la Santé Publique** (tel que modifié par la loi de 2016):

« Toute personne a, compte tenu de son état de santé et de l'urgence des interventions que celui-ci requiert, le droit de recevoir, sur l'ensemble du territoire, les traitements et les soins les plus appropriés et de bénéficier des thérapeutiques dont l'efficacité est reconnue **et qui garantissent la meilleure sécurité sanitaire et le meilleur apaisement possible de la souffrance** au regard des connaissances médicales avérées ».